



## Vos élus vous rencontrent les 24 juin et le 1 juillet.

L'équipe municipale vient au plus près de chez vous en juin et juillet.

Ce sont des moments de partage et de dialogue pour vous donner la parole, évoquer et expliquer ensemble les projets de la Ville et envisager l'avenir ensemble.

- Nous vous écoutons sur vos sujets de préoccupation liés à la vie du quartier.
- Nous vous apportons des réponses que ce soit pour des projets structurants ou des soucis du quotidien.
- Nous vous communiquons les actions futures de la municipalité.
- Ensemble nous créons un lien plus fort.

Chaque quartier a ses questions, ses préoccupations ou ses envies. Les réunions de quartiers sont pour vous l'occasion de vous exprimer et d'échanger avec vos élus. C'est le lieu privilégié de votre démocratie participative, elles sont ouvertes à tous et la parole y est libre.

**Vous souhaitez parler des aménagements publics, de transport, de qualité de vie, de sécurité... Les rencontres de quartiers sont là pour que vous puissiez faire part de vos suggestions et de vos remarques pour améliorer et faire évoluer la vie collective. Alors, n'hésitez pas et faites vivre votre quartier !**

Retrouvons-nous entre 10h et 12h le samedi 17 juin au parking de la poste, le samedi 24 juin à Crech hery et le samedi 1er juillet à Tresmeur.



## Mise en place de signalétique au jardin de Ker Nelly.

Depuis quelques semaines, une nouvelle signalétique d'information a été mise en place aux trois entrées du jardin de Ker Nelly.

Ces panneaux ont pour but de rappeler les règles de bon usage du parc pour la tranquillité et la sécurité de tous.

L'arrêté du Maire, en date du 4 mai 2023, stipule notamment que les activités nautiques et la baignade sont interdites sur le plan d'eau et que la circulation et le stationnement des véhicules motorisés ne sont pas autorisés dans l'enceinte du parc, sauf lors de manifestations festives.



## Fête de la musique le 21 juin sur la promenade de Tresmeur.

Le Mercredi 21 juin aura lieu la fête de la musique à Trébeurden. Pour fêter le premier jour de l'été, vous retrouverez :

### A la Rotonde (Tresmeur)

- de 17h à 18h : Radomisol Groupe Olivier Besnard
- de 19h à 20h30 : Radomisol Groupe Elisyhan
- à 20h30 : Les Kanerians

### A la Géosolmar

- à 17h : Maryon Corbelli
- à 18h : Trep Doo Wap
- à 18h45 : Les Fish and chips
- à 19h30 : Sol and ciré
- à 20h30 : Dj Alex

### Plage (Tresmeur)

- à 16h30 : Capoeira
- à 18h : déambulation Capoeira
- à 18h45 : ALT danses

## Des ateliers d'activités physiques pour prévenir la santé des séniors.

Des ateliers estivaux autour de l'activité physique vont être mis en place dans les Côtes d'Armor à destination des personnes de plus de 60 ans, dans le but de faire de la prévention santé. Ces ateliers seront encadrés par un professionnel de l'activité physique adaptée.

L'association Siel Bleu, spécialisée en activité physique adaptée (aux besoins, aux envies et aux capacités des personnes), va proposer aux costarmoricains de plus de 60 ans des ateliers sur le thème de la prévention santé. Ces ateliers permettront, entre autres, aux participants de mieux connaître leurs capacités physiques, améliorer leur équilibre, se relâcher. Les ateliers s'adressent à tous ceux qui ont besoin d'une activité physique qui puisse s'adapter à leur rythme. Elle ne comporte pas d'exercices violents, trop difficiles ou trop rapides. On y exerce la fonctionnalité des muscles et des articulations, et la capacité à se mouvoir aisément.

Les activités proposées sont :

- la relaxation posturale : elle agit sur le corps, le souffle et le mental pour le mieux-être du patient.
- la marche avec bâtons : elle veut recréer des habitudes de marches quotidiennes et apporter du mieux-être au participant. Les bâtons permettent de soulager les articulations (du genou notamment).
- la gym prévention santé : elle s'adresse à tous ceux qui ont besoin d'une gymnastique qui puisse s'adapter à leur rythme. Elle ne comporte pas d'exercices violents, trop difficiles ou trop rapides. On y exerce la fonctionnalité des muscles et des articulations, et la capacité à se mouvoir aisément
- le Cardio en musique : elle a pour but d'enchaîner des mouvements de manière chorégraphiée pour développer l'appareil cardio-respiratoire, la coordination et la mémoire.

Ce programme est financé par la Conférence des Financeurs des Côtes d'Armor, ainsi que tous nos partenaires locaux.

**Une réunion publique aura lieu le 5 Juillet 2023 à 15h à la salle Dour Ar Barz – rue de Dour Ar Barz à Trébeurden, afin de présenter le programme et donner des informations sur les bienfaits de l'Activité Physique Adaptée.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Elsa Martins, responsable départementale des Côtes d'Armor de l'Association Siel Bleu au 06 69 75 77 02 ou [elsa.martins@sielbleu.org](mailto:elsa.martins@sielbleu.org).

## **27ème édition du Léguer en fête : le festival qui anime la vallée tout au long de l'été !**

La fête du Léguer, créée par une poignée de bénévoles il y a plus de 25 ans, a fait du chemin. Elle s'est étoffée au fil des ans (un peu comme la rivière qui grossit à chaque confluence...), pour devenir le « Léguer en fête », véritable festival d'animations évoluant entre nature et culture et réunissant un public de plus en plus varié...

Le Léguer en fête c'est aussi un temps fort qui fédère et relie les habitants d'un territoire hydrographique, des sources jusqu'à la mer, avec une forte identité qui s'est forgée grâce à des habitants qui ont su protéger et mettre en valeur un patrimoine naturel remarquable avec, au centre, une rivière, le Léguer, aujourd'hui labellisée « Site Rivières Sauvages ». Une rivière et des Hommes...

Que l'on soit habitant du Trégor ou touriste de passage, cette 27ème édition sera à nouveau un joli rendez-vous pour découvrir la vallée et aller à la rencontre de lieux méconnus et de personnages attachants. Et s'enrichir d'échanges en toute convivialité.

Pour cette nouvelle édition, les organisateurs ont eu à cœur de proposer un programme original et diversifié. Entre les attendues « balades patrimoine » (tous les dimanches à 17h), la multitude d'expositions intérieures et extérieures dans des lieux patrimoniaux et des « découvertes » surprenantes (conférences, spectacles, musique...) et pour tous les âges, avec même des temps dédiés aux enfants ! Avec cette un année quelques éléments forts qui ressortent : le thème des arbres abordés à la fois dans les balades, expositions et les découvertes, la musique avec un temps « calme » et une soirée plus festive pour célébrer le Léguer près de sa source... et bien d'autres surprises !

Les collectivités du bassin versant Vallée du Léguer (Lannion-Trégor Communauté, Guingamp-Paimpol Agglomération, Morlaix Communauté et le syndicat de Goas koll Traou Long), l'Office de tourisme Bretagne – Côte de granit rose, les multiples partenaires, l'ensemble des communes du bassin versant, qui accueillent les animations, mais aussi les nombreux bénévoles qui partagent leurs connaissances et leurs talents, sont donc ravis de faire vivre la vallée du Léguer, en faire découvrir ses multiples richesses, du 25 juin au 10 septembre 2023 !

Le Léguer en fête bénéficie du soutien financier de la Région Bretagne et du Département des Côtes d'Armor.

Tout le programme à découvrir dans les offices de tourisme et sur :

<http://www.vallee-du-leguer.com/Le-Leguer-en-fete-Gouel-al-Leger>

**A Trébeurden, découvrez l'exposition de photos sur la réserve naturelle régionale de Plounérin qui sera installée pointe de Bihit du 1er juillet au 28 septembre.**

## **Prévenir les feux grâce au débroussaillage.**

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation.

Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : en limitant la propagation du feu, facilitant l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour les personnes et les biens.

C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres-à adapter au contexte communal) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Est concerné par cette obligation tout propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé

du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si l'on est concerné par l'obligation légale de débroussaillage, il faut contacter la mairie, la préfecture ou se rendre sur <https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>, où vous trouverez toutes les informations utiles.

## **Concert de musique indienne le jeudi 29 juin 2023.**

L'association Am'India de Plénée-Jugon organise un concert de musique indienne le jeudi 29 juin 2023 à 20 H à la Chapelle de Penvern Trebeurden.

The Mantra invite à se plonger dans l'univers de la musique indienne.

The Mantra, créé par Nawab Khan, frère jumeau de Shahid, est un ensemble de musiciens indiens classiques, ils représentent la neuvième génération de musiciens qui jouaient autrefois à la Cour royale des Maharajas de Jodhpur. Ils ont déjà joué à travers le Monde, l'Europe, en Allemagne, Autriche, Angleterre, Italie, Suisse, et au Canada, et dans plusieurs pays d'Asie. Leur renommée est internationale. Cette formation promeut la musique sacrée dans un esprit d'ouverture à toutes les confessions, diffusant un message commun de partage, de paix, d'harmonie, de musique aussi utilisée comme thérapie, pour le yoga et la méditation. Leur spécialité est la musique classique, mais ils peuvent aussi jouer la musique Folk traditionnelle du Rajasthan et la musique soufie. Ils chérissent le trésor inestimable de la musique traditionnelle dont leurs ancêtres étaient détenteurs et qui aujourd'hui leur permettent d'être la génération qui transmet à nouveau.

Renseignement : Gérard Chartie, 06 77 73 87 52 et [gerard.chartie@gmail.com](mailto:gerard.chartie@gmail.com)

## **Vos évènements avec [communication@trebeurden.fr](mailto:communication@trebeurden.fr)**

21/06 : fête de la musique à partir de 16h30 sur la promenade de Tresmeur.

23 et 24/06 : Régate de Yealm (Yacht Club)

24/06 : Atelier Alauda salle dour ar barzh (06 82 50 39 82)

24/06 : réunion publique – 10h à 12h à crech' héry

27/06 : Inauguration de la bibliothèque à 16h

28/06 : Chantier d'arrachage de la Renouée à 18h au Marais du Quellen

L'association la bourse aux vêtements vous invite à préparer le vide grenier sports et loisirs du 10 septembre. Contact : A.F. Saudrais 06 02 06 35 29

I

